

## INSER-VET

4 bis rue Saint Antoine – 90000 BELFORT

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

# INSER-VET

4 bis rue Saint Antoine – 90000 BELFORT

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux membres,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSER-VET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques de reprise de financements F.S.E. tels que décrits dans la note « état des provisions » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre association.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Didenheim, le 6 septembre 2019

Le commissaire aux comptes  
FERGEC AUDIT SARL



Sébastien SPRINGER  
Associé

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	11 903	11 903				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	5 000		5 000	5 000		
	Constructions	915 240	301 431	613 809	654 630	40 821	6.24
	Installations techniques Matériel et outillage	169 346	75 628	93 717	73 397	20 321	27.69
	Autres immobilisations corporelles	108 686	68 949	39 736	28 314	11 423	40.34
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres immobilisations financières	8 734	5 000	3 734	8 674	4 940	56.95	
<b>Total I</b>	<b>1 218 924</b>	<b>462 912</b>	<b>756 012</b>	<b>770 030</b>	<b>14 018</b>	<b>1.82</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	1 610		1 610	1 460	150	10.27
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	40 619	22 673	17 946	25 030	7 085	28.30
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	366		366		366	
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	32 434	6 369	26 066	39 972	13 906	34.79
	Autres créances	307 445		307 445	332 956	25 511	7.66
Valeurs mobilières de placement							
Instrument de trésorerie							
Disponibilités	342 520		342 520	290 292	52 228	17.99	
Charges constatées d'avance (3)	12 577		12 577	11 361	1 217	10.71	
<b>Total III</b>	<b>737 572</b>	<b>29 042</b>	<b>708 529</b>	<b>701 070</b>	<b>7 459</b>	<b>1.06</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 956 495</b>	<b>491 954</b>	<b>1 464 541</b>	<b>1 471 100</b>	<b>6 559</b>	<b>0.45</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>			
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	74 166		74 166			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	309 143		238 896	70 247	29.40	
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	35 039		70 247	35 208	50.12	
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports			22 500	22 500	100.00	
	Legs et donations	39 637		39 637			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	568 943		598 766	29 823	4.98		
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>		1 026 928		1 044 212	17 283	1.66	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques	97 423		68 698	28 725	41.81	
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>Total III</b>	97 423		68 698	28 725	41.81	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	151 979		171 321	19 342	11.29	
	Emprunts et dettes financières divers	15 374		21 312	5 938	27.86	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 041		68 443	28 402	41.50	
	Dettes fiscales et sociales	95 634		90 369	5 265	5.83	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			3 719	3 719	100.00	
	Autres dettes	18 077		426	17 651	NS	
	Instruments de trésorerie						
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	19 085		2 600	16 485	634.05	
	<b>Total IV</b>	340 190		358 190	18 000	5.03	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 464 541		1 471 100	6 559	0.45	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

321 105      355 590

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12 31/12/2017	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	306 378	267 289	39 089	14.62
Production vendue de Biens et Services	119 027	120 656	1 629	1.35
Production stockée	5 015	11 340	16 355	144.22
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	207 536	189 246	18 290	9.66
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	39 791	103 970	64 179	61.73
Collectes				
Cotisations	617	657	41	6.18
Autres produits	612 423	508 651	103 772	20.40
<b>Total I</b>	<b>1 280 757</b>	<b>1 201 809</b>	<b>78 948</b>	<b>6.57</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 819	17 855	16 036	89.81
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	150	650	500	76.92
Autres achats et charges externes	180 290	146 840	33 450	22.78
Impôts, taxes et versements assimilés	26 998	23 227	3 770	16.23
Salaires et traitements	768 064	661 172	106 891	16.17
Charges sociales	188 986	201 632	12 646	6.27
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	65 484	58 781	6 703	11.40
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	8 139	20 903	12 765	61.07
Pour risques et charges : dotations aux provisions	30 269	21 543	8 725	40.50
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	4 846	2 410	2 436	101.07
<b>Total II</b>	<b>1 274 743</b>	<b>1 153 713</b>	<b>121 030</b>	<b>10.49</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>6 014</b>	<b>48 096</b>	<b>42 082</b>	<b>87.50</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12 31/12/2017	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	2 413	2 471	58	2.35
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>2 413</b>	<b>2 471</b>	<b>58</b>	<b>2.35</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000		5 000	
Intérêts et charges assimilées	4 293	4 849	556	11.46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>9 293</b>	<b>4 849</b>	<b>4 444</b>	<b>91.65</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>6 880</b>	<b>2 378</b>	<b>4 502</b>	<b>189.34</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>866</b>	<b>45 718</b>	<b>46 584</b>	<b>101.89</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 824	55	2 769	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	49 891	40 529	9 363	23.10
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 168	10 475	6 307	60.21
<b>Total VII</b>	<b>56 883</b>	<b>51 058</b>	<b>5 824</b>	<b>11.41</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 978	26 530	5 552	20.93
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>20 978</b>	<b>26 530</b>	<b>5 552</b>	<b>20.93</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>35 905</b>	<b>24 529</b>	<b>11 376</b>	<b>46.38</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 340 053</b>	<b>1 255 338</b>	<b>84 714</b>	<b>6.75</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>1 305 014</b>	<b>1 185 091</b>	<b>119 922</b>	<b>10.12</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>35 039</b>	<b>70 247</b>	<b>35 208</b>	<b>50.12</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>35 039</b>	<b>70 247</b>	<b>35 208</b>	<b>50.12</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Tableau de variation des fonds associatifs	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Subventions d'équipement	11
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
Valorisation des contributions volontaires	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	13
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	14
Tableau d'affectation des résultats SEM	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 464 541.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 280 756.99 Euros et dégageant un excédent de 35 039.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Hausse des ventes en 2018 sous l'impact en année pleine de l'ouverture du magasin de Grandvillars.

Dépréciation des actifs relatifs à l'association CTFC dont l'impact en résultat ressort à 5 000 € sur l'exercice 2018 en sus d'un don réalisé en 2018 à hauteur de 1 500 €.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

##### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément :

- au règlement CRC n°99.01 du 18 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

- aux règlements comptables :

- 2006-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et les dépréciations des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendances des exercices.

##### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles comptables relatives aux subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables (compte 131) sont rapportées au compte de résultat à hauteur des amortissements pratiqués sur les immobilisations qu'elles financent.

Les subventions d'investissements renouvelables sont assimilés à des quasi fonds propres et comptabilisées au compte 1026 : Autres réserves - subventions d'investissements renouvelables.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 903		
Terrains	5 000		
Constructions sur sol propre	367 023		
Constructions sur sol d'autrui	221 462		789
Installations générales agencements aménagements des constructions	325 966		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	135 420		33 925
Matériel de transport	69 619		20 012
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 376		1 679
<b>TOTAL</b>	<b>1 141 866</b>		<b>56 405</b>
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	8 674		1 560
<b>TOTAL</b>	<b>8 689</b>		<b>1 560</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 162 458</b>		<b>57 965</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			11 903	11 903
<b>TOTAL</b>				
Terrains			5 000	5 000
Constructions sur sol propre			367 023	367 023
Constructions sur sol d'autrui			222 251	222 251
Installations générales agencements aménagements constr.			325 966	325 966
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			169 346	169 346
Matériel de transport			89 631	89 631
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 055	19 055
<b>TOTAL</b>			1 198 271	1 198 271
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières		1 500	8 734	8 734
<b>TOTAL</b>		1 500	8 749	8 749
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 500	1 218 924	1 218 924

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 903			11 903
<b>TOTAL</b>				
Constructions sur sol propre	40 126	12 234		52 360
Constructions sur sol d'autrui	50 635	14 299		64 934
Installations générales agencements aménagements constr.	169 059	15 077		184 136
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 024	13 605		75 628
Matériel de transport	48 738	6 413		55 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 943	3 856		13 799
<b>TOTAL</b>	380 525	65 484		446 008
<b>TOTAL GENERAL</b>	392 428	65 484		457 912

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	12 234				
Constructions sur sol d'autrui	14 299				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 077				
Instal.techniques matériel outillage indus.	13 605				
Matériel de transport	6 413				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 856				
<b>TOTAL</b>	65 484				
<b>TOTAL GENERAL</b>	65 484				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	74 166				74 166
Réserves :					
Autres réserves	238 896		70 247	0	309 143
RESULTAT DE L'EXERCICE	70 247	70 247		35 039	35 039
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	22 500			22 500	
Legs et donations	39 637				39 637
Subventions d'investissement	598 766		20 352	50 175	568 943
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>1 044 212</b>	<b>70 247</b>	<b>90 599</b>	<b>37 635</b>	<b>1 026 928</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	68 698	30 269	1 544		97 423
<b>TOTAL</b>	<b>68 698</b>	<b>30 269</b>	<b>1 544</b>		<b>97 423</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		5 000			5 000
Sur stocks et en cours	20 603	2 070			22 673
Sur comptes clients	300	6 069			6 369
<b>TOTAL</b>	<b>20 903</b>	<b>13 139</b>			<b>34 042</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>89 602</b>	<b>43 408</b>	<b>1 544</b>		<b>131 465</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		38 407	1 544		
financières		5 000			

Les provisions pour risques et charges d'un montant de 97 423 € au 31/12/2018 se ventilent de la manière suivante :

- une provision pour risque de reprise FSE (période 2011 à 2018) pour un montant total de 63 548 € dont 10 843 € dotés en 2018 (risque de reprise, contrôle de 2ème niveau) et un ajustement de la provision 2017 de 1544 €.

Par précaution, le risque de reprise des subventions FSE (contrôle de 2ème niveau) est provisionné à hauteur de 10% de la subvention FSE attribuée à l'issue du contrôle 1er niveau pour les périodes de 2011 à 2018 en tenant compte du fait que l'association a mis en place des procédures visant à mieux tracer et documenter les coûts affectables aux actions FSE.

- une provision pour litiges salariés d'un montant de 14449 € dotée en 2014. Ce litige n'ayant pas connu d'évolution et de dénouement en 2018, la provision dotée en 2014 a été maintenue au 31/12/2018 dans l'attente de la prescription des faits qui pourraient

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

être retenus dans le cadre du contentieux.

- Une provision pour risque de non recouvrement d'une créance de régularisation d'aides aux postes CDDI 2018 pour un montant de 19 425 € (somme restant à percevoir au 31/12/2018) ; par prudence, en l'absence d'encaissement de cette somme à la date d'arrêté des comptes 2018 et de la connaissance d'autres structures qui n'ont pas encaissé la régularisation, une provision pour risque de non recouvrement a été constatée au 31/12/2018.

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 734	8 734	
Clients douteux ou litigieux	6 733	6 733	
Autres créances clients	25 701	25 701	
Personnel et comptes rattachés	80	80	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201 958	201 958	
Débiteurs divers	105 408	105 408	
Charges constatées d'avance	12 577	12 577	
<b>TOTAL</b>	<b>361 191</b>	<b>361 191</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	331	331		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	151 648	20 504	83 061	48 083
Emprunts et dettes financières divers	15 374	6 058	9 316	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 041	40 041		
Personnel et comptes rattachés	31 422	31 422		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 212	64 212		
Autres dettes	18 077	18 077		
Produits constatés d'avance	19 085	19 085		
<b>TOTAL</b>	<b>340 190</b>	<b>199 730</b>	<b>92 377</b>	<b>48 083</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	47 437			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 598			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

**Evaluation des matières et marchandises**

Les vêtements reçus en nature en attente de tri sont valorisés forfaitairement sur la base du dernier prix marché connu de la tonne de textile recyclage. La production stockée de vêtements triés et mis sur portants en magasin font l'objet d'une valorisation sur la base du prix de vente magasin (compte tenu de leur faible valeur marchande), pondéré en fonction des remises dont bénéficient les adhérents de l'association.

Par prudence, une dépréciation du stock textile est constatée à la clôture de l'exercice à hauteur de 90% compte tenu de la destruction en fin de saison de 90% du stock invendu, d'aléas sur la qualité des vêtements aux yeux des clients - adhérents, du recyclage des invendus tous les trois mois, et du prix de vente moyen constaté en magasin en général minoré de 50% (remise adhérent pratiquée sur les produits de première nécessité).

La production stockée de meubles, bibelots et livres reçus en nature est valorisée sur la base d'un "coût de production" théorique reconstitué en fonction du prix de vente magasin minoré de 50%.

**Engagements reçus : dons en nature (vêtements)**

Les vêtements reçus en nature en attente de tri ne font pas l'objet d'une prise en compte en stocks de manière détaillée compte tenu du fait que leur décompte engagerait des frais trop importants. Ils sont, par simplification, valorisés forfaitairement sur la base des tonnes en stock à la clôture de l'exercice et du dernier prix marché connu de la tonne de textile recyclage.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	13 335
Autres créances	307 365
<b>Total</b>	<b>320 700</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 281
Dettes fiscales et sociales	35 064
<b>Total</b>	<b>50 676</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 577
<b>Total</b>	<b>12 577</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	19 085
<b>Total</b>	<b>19 085</b>

### Subventions d'équipement

#### 1) Subventions de fonctionnement : en euros

	2018	2017
DDTEFP FDI	19 334	2 000
Ville de Belfort	17 000	16 000
Conseil Départemental	30 000	33 500
PLIE FSE	108 434	107 340
EMPLOI D'AVENIR	1 608	7 956
ASP CUI	9 007	9 093
Subv.divers	5 578	6 000
Direct ACC Textile	27 190	24 406
Aides CDDI	600 889	491 308
<b>Total subventions de Fonctionnement</b>	<b>819 040</b>	<b>697 603</b>

#### 2) Subventions d'investissements : en euros

Subv.d'investissement sur biens non renouvelables (assimilées à des quasi fonds propres)	20 352	35 000
---	--------	--------

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	2
Ouvriers	43
Total	52

Effectif moyen physique de l'année :

PEC : 1  
CDI : 7  
CDDI : 43  
CDD : 1

#### Valorisation des contributions volontaires

##### Contributions en nature :

##### **1\* Dons de textile reçus en nature par INSERVET et donnés à l'association CFTC dont INSERVET est membre :**

Une partie des dons de textiles reçus en nature par INSERVET en 2018 a été donnée à l'association CFTC à hauteur de 127 tonnes ; à titre indicatif, la valeur marchande d'une tonne de textile sur la base des factures clients émises par INSERVET en 2018 ressort à 40 € la tonne.

##### **2\* Contributions des bénévoles :**

Les contributions des bénévoles en nature ne sont pas valorisées en raison de l'absence de suivi précis des heures consacrées par les bénévoles aux activités de l'association.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

- Réalisation de travaux dans l'immeuble Rue de soissons 90000 BELFORT pour une valeur de 194K€, à l'origine, en contrepartie de la mise à disposition gratuite des locaux par le Conseil Départemental (1060 m2).
- Privilège du prêteur de deniers au profit des banques Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel pour une valeur total respective de 85 000 € en lien avec le financement du bien immobilier se trouvant à Valdoie ( 170 000 €)
- Engagement de rétrocession à la Région Franche-Comté d'une partie de l'indemnité compensatrice de moins-value sur actifs immobilisés en cas de sortie anticipée des locaux rue de Soissons ; indemnité versée par le Conseil Départemental (dédommagement par ce dernier des travaux d'investissements immobiliers sur sol d'autrui pour leur valeur nette comptable s'ils ne sont pas complètement amortis lors de la sortie des locaux). Montant des subventions d'investissements relatives à cette clause particulière - convention n° 2015C-08701 : 161 337 € dont 22 789 € pour les locaux rue de Soissons ; convention n° 2013C-00020 : 188 478 € dont 63 864 € pour les locaux rue de Soissons.
- Contrat de location du standard téléphonique : montant des loyers non échus au 31/12/2018 = 4835 €

##### Engagements reçus

- Mise à disposition gratuite par le Conseil Départemental d'un immeuble sis rue de soissons 90000 BELFORT pour une durée illimitée - valeur locative : 800 € par mois qui ressort aujourd'hui à 1985 € par mois compte tenu des travaux effectués.
- Indemnisation par le Conseil Départemental de la moins-value d'actifs en cas de sortie anticipée de l'association Inservet des locaux rue de Soissons 90000 BELFORT à la demande du Conseil Départemental - Convention d'occupation du 26/10/2012.
- Caution de France Active en garantie du financement bancaire Caisse d'Epargne du 05/04/2016 pour un montant de 70000 €.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### **Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QP virée au compte de résultat subv.inv.	49 891	777000
- Remboursement transport HERMES TISSONS	47	771800
- Ajustements CAISSE St ANTOINE	246	771800
- Indemnités d'assurance	4 168	797100
- Ajustement-écart sur bilan d'ouvertureAN	2 531	772000
<b>Total</b>	<b>56 883</b>	
Charges exceptionnelles		
- PY ELIAS TRAVAUX	2 389	671800
- Remboursements ENVIE	340	671800
- PRIMATESTA	55	671800
- Caution logement PLANCON Franck	292	671800
- Franchise RENAULT	430	671800
- Vol dépôt espèces St Antoine	775	671800
- Loyer Grandvillars 2017	1 260	672100
- Subvention FSE PLIE 2017	15 436	672100
<b>Total</b>	<b>20 977</b>	